
Aide aux sans-abri : la cloche et la brique

Chaque année, à l'approche du long tunnel hivernal qui engrisaille et refroidit nos villes, le peuple de la rue refait surface dans nos médias et dans nos consciences. Décès d'un SDF, dispositif d'urgence, « restos du cœur » nous rappellent la présence de centaines de personnes livrées à la brutalité de la rue. Cette image est pourtant doublement trompeuse. D'abord, parce que la population privée de domicile est loin de se limiter aux « gens qui vivent dehors », ensuite parce que de nombreuses associations, très diversifiées, travaillent toute l'année avec des milliers de personnes sans logement. Fait nouveau : la majorité des nuitées dans les centres d'accueil sont celles de femmes et d'enfants.

BERNARD DE BACKER

À la mémoire de Bronislaw Geremek

Le secteur d'aide aux personnes sans domicile est plus diversifié qu'on ne le pense communément, autant en termes de modalités d'intervention que de populations. Autrement dit, il ne se limite pas aux asiles de nuit pour sans-abri en errance ou aux dispositifs ambulatoires venant au secours des mêmes personnes. Ces précisions sont importantes si l'on souhaite s'affranchir de certains clichés médiatiques — obéissant à la logique du spectaculaire et de l'urgence —, pour comprendre ce qui est en jeu aujourd'hui. La figure du clochard en situation d'extrême désocialisation, longuement décrite par Patrick Decklerck dans *Les naufragés* (2001), ne représente en effet qu'une petite partie de la population privée de domicile. Cette population clochardisée

semble éprouver par ailleurs de plus en plus de difficultés à être aidée par les maisons d'accueil et se retrouve souvent, quand elle est hébergée, dans un asile de nuit ou un centre d'urgence. La majorité des résidents en centre d'accueil n'a jamais ou que peu vécu dans la rue, grâce notamment au filet de sécurité mis en place par le secteur.

Nous tenterons ici de décrire plus précisément le secteur d'hébergement collectif des sans-abri, dans la diversité de ses structures et de ses populations, mais également dans son contexte historique, afin d'en souligner les évolutions les plus marquantes¹.

¹ Cette description est basée sur les données collectées dans le cadre d'une monographie publiée à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Association des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA).

Précisons d'abord que le secteur dans son ensemble est plus large que celui de l'hébergement collectif. On y trouve également des organisations qui viennent en soutien au logement individuel (habitat accompagné, logement de transit...), d'autres qui accueillent de jour, dans un local qui leur est propre (lieux de convivialité, restaurants, douches, lavoirs...), ou vont au-devant des personnes et interviennent dans la rue (distribution de repas, travailleurs de rue...).

Comme dans d'autres secteurs de l'aide sociale, une des tendances actuelles est la croissance des interventions sans hébergement collectif². Cela concerne, d'un côté, l'augmentation des logements accompagnés et, de l'autre, la multiplication des centres de jour et l'importance croissante de l'aide ambulatoire. L'objectif n'est évidemment pas de supprimer l'hébergement, mais bien d'intervenir en amont et en aval de celui-ci, soit pour aider ceux et celles qui vivent dans la rue, soit pour soutenir le retour dans un logement privatif. Les résidents des centres d'accueil (terme générique pour désigner l'hébergement collectif) peuvent par ailleurs également fréquenter des centres de jour et avoir recours à l'aide ambulatoire.

Accueil, asile et urgence

Le secteur des centres d'accueil représente aujourd'hui une petite centaine de structures en Wallonie et à Bruxelles, totalisant près de trois mille places. Il a connu une croissance régulière depuis la fin du XIX^e siècle avant de se stabiliser dans les années nonante et d'être prolongé par d'autres modalités d'aide, comme l'habitat accompagné, les centres de jour et les services ambulatoires.

² À l'exception notable du Centre d'action sociale d'urgence (Casu) à Bruxelles, service d'urgence sociale qui succéda au Samu social et qui dispose d'un hébergement collectif de plus d'une centaine de lits, hors dispositif hivernal.

Si la majorité des lieux d'hébergement se situe dans les grandes villes, on constate également une dispersion sur le territoire, y compris dans les zones rurales. C'est surtout dans les zones moins urbanisées que cette croissance a eu lieu après la Seconde Guerre mondiale. Pour donner une idée de cet accroissement, soulignons que le secteur a triplé en trente ans, en nombre de centres et de places.

Les centres comportent différentes modalités d'hébergement en fonction de la nature et de la durée de l'accueil, des types de publics et de problématiques vécues. Schématiquement, il y a d'un côté les « maisons », qui assurent un hébergement de relative longue durée et sont ouvertes toute la journée, et, de l'autre, les « asiles » ou « abris », qui n'offrent qu'un lit pour la nuit, le plus souvent dans un dortoir. Les premières assurent un hébergement avec un « seuil d'acceptation », selon différents paramètres, et demandent une participation financière aux hébergés, les seconds offrent un accueil gratuit et inconditionnel.

Un troisième type de structure existe, à Bruxelles uniquement : les centres d'accueil d'urgence ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre, gratuits et inconditionnels, qui reçoivent et orientent les personnes en détresse ou les hébergent en cas de nécessité. Le plus connu est le Centre d'action sociale d'urgence (Casu), qui offrait deux cent cinquante places durant l'hiver 2006-2007, et qui assure un dispositif de veille, surnommé la « maraude », en sillonnant le territoire de la ville à la rencontre des personnes en errance. Certaines maisons d'accueil en Wallonie disposent de places d'urgence, surtout dans les régions où n'existe pas d'abri de nuit.

Les « maisons » sont très largement majoritaires et représentent plus de nonante pour cent des places, les dix pour cent restants étant partagés entre asiles de nuit et

centres d'accueil d'urgence. En termes de population accueillie, la proportion est un peu différente dans la mesure où le séjour est beaucoup plus bref dans la seconde catégorie et que les personnes y « tournent » plus.

D'après les données que nous avons pu rassembler, l'ensemble du secteur a enregistré plus de 900 000 nuitées en 2006, dont près de soixante pour cent pour des femmes et des enfants. Ce chiffre est proche de la capacité maximale d'accueil et, selon la plupart des acteurs de terrain, le secteur est au bord de la saturation. Précisons que si les femmes et les enfants sont majoritaires en termes de nuitées, ce n'est pas le cas en nombre de personnes, ce qui signifie que les séjours des femmes et des enfants sont plus longs que ceux des hommes. Selon notre évaluation, 18 000 personnes auraient été hébergées en 2006, mais il ne s'agit pas toujours de personnes différentes.

Du tempérament à la biographie

Une des caractéristiques majeures des évolutions de l'hébergement, depuis les premières structures fondées à la fin du XIX^e siècle, est le passage progressif de « l'asile » ou du « chauffoir » à la maison d'accueil, motivé principalement par le changement de la perception des causes de l'extrême pauvreté, des politiques et des moyens mis en œuvre, mais aussi des populations. Les transformations de l'un des plus anciens centres d'accueil, le Home Baudouin à Bruxelles (fondé par l'Œuvre de l'hospitalité en 1886), illustrent ces modifications à travers l'histoire d'un cas particulier³. Comme d'autres centres d'accueil de la même époque, ce lieu — nommé d'abord Asile Baudouin — n'offre qu'un confort minimal « pour ne pas encourager des séjours trop longs ». Les hébergés sont surtout des ouvriers ambulants touchés par la crise. Les statistiques de l'Œuvre montrent que les demandes fluctuent précisément en fonction de la conjoncture économique. Une distinction est faite entre les « vagabonds d'occasion » et les « vagabonds d'habitude ». Les premiers sont des victimes de la crise qu'il convient d'aider par compassion, les seconds des « êtres vicieux qui ont manqué de prévoyance » et dont on tente d'éviter l'hébergement⁴. Les individus en situation de grande pauvreté sont soit des accidentés de la conjoncture qu'il convient d'aider ponctuellement et de manière seulement matérielle, soit des déficients irrécupérables qui relèvent de la police et des dépôts de mendicité.

Après la Première Guerre, le chômage et le « tempérament » ne seront plus perçus comme la cause exclusive de la misère dans les rapports de l'Office de réadaptation sociale (ORS), qui est conduit à s'occuper d'une bonne partie des hébergés de l'Œuvre. D'autres facteurs sont pris en compte, en sus des causes sociales et professionnelles. Il s'agit de « causes individuelles » (faiblesse, maladie, infirmité, « tares mentales »), et de « causes ambiantes » (dissolution familiale, abandon des filles-mères, milieu urbain). On voit ainsi apparaître des déterminants psychosociaux expliquant ce qui était autrefois attribué à une déficience morale ou à un « tempérament », ainsi que de brèves biographies d'hébergés, avec la mise en évidence de facteurs que l'on re-

³ Nous prenons cet exemple, car il est richement documenté sur une longue période et a fait l'objet d'une étude détaillée, menée sur la base de ses archives (Marissal, 1991).

⁴ « L'obligation de se soumettre à la douche, que nous imposons aux arrivants, constitue encore un moyen excellent pour nous débarrasser des vagabonds, qui se complaignent généralement dans la malpropreté et pour lesquels un bain est une torture, dont la perspective seule les fait frissonner », *Rapport de l'Œuvre pour l'année 1887-1888*, cité par Marissal (1991).

trouve aujourd’hui: passé institutionnel, abandons durant l’enfance, ruptures familiales, violence conjugale.

La perception des déterminismes médicaux et psychosociaux qui pèsent sur les capacités des personnes hébergées entraîne une modification progressive des pratiques, comme le souligne l’ORS dans son rapport annuel de 1925: « Les progrès des sciences biologiques et sociales, qui nous font mieux connaître, chaque jour, l’individu et les sociétés, nous conduisent à considérer de plus en plus l’être humain [...] comme la résultante du jeu réciproque de cette infinité d’éléments que constituent son héritérité et son milieu [...]. Est-ce à dire qu’il faille désespérer de ramener à une existence régulière tous ceux que l’influence de l’héritérité et du milieu aura fait sombrer dans la déchéance? [...] Non, mais toute œuvre de relèvement qui ne s’inspirerait pas des considérations qui précèdent ne pourrait aboutir à des résultats tangibles. »

On passe d’une conception du vagabond comme objet de compassion ou de réprobation, plus ou moins laissé à son sort, à celle d’un individu que l’on peut rendre à la vie sociale, moyennant une aide matérielle mais aussi psychosociale. Fournir un logement de trois nuits ne suffit pas à « relever et reclasser » une personne profondément affectée par son héritérité et son milieu. La charité « soulage sans doute, mais ne guérit pas », écrit l’Œuvre. De damné ou de « résidu irrécupérable », le vagabond passe au statut de malade auquel il faut un traitement de longue durée, et donc un espace de vie avec « un cadre ». L’Asile Baudouin ouvre toute l’année, augmente le nombre des nuitées, puis ouvre la journée et devient ainsi maison d’accueil, sauf pour les « vagabonds de profession ». Ces derniers fréquenteront plutôt l’hébergement inconditionnel de courte durée, qui continue d’exister, de manière plus marginale.

La galère, la zone et la cloche

Ce mouvement traversera tout le secteur à des rythmes variables, que ce soit par la transformation des anciens « chauffoirs » ou par la création de nouveaux centres, qui seront très majoritairement des maisons d’accueil, progressivement plus spécialisées (publics, problématiques, projets...) et professionnalisées. C’est le cas notamment des maisons maternelles, hébergeant des mères avec leur enfant, ou des « refuges pour femmes battues ». Le changement de perception des causes de l’extrême pauvreté induit, comme nous l’avons vu, une action de plus longue durée. L’allongement des séjours, que ce soit dans un seul centre ou dans une succession de centres avec des phases de débrouille, devient dès lors un fait majeur. Cela au point que les dispositifs « post-maison d’accueil » ont tendance à se multiplier aujourd’hui: maisons de vie communautaire en Wallonie, habitat accompagné, suivis post-hébergement... Un des sujets de préoccupation devient dès lors celui de la dépendance des personnes hébergées aux dispositifs d’aide, pour des raisons autant matérielles que psychosociales.

En effet, l’allongement des séjours ne résulte pas seulement des modifications de la perception des causes et des modes d’action, mais aussi de celles du public et des conditions en matière d’emploi et de logement. Sur ce point, les aspects psychosociaux et matériels doivent être pris en compte globalement, car ils interagissent et se renforcent mutuellement. De plus, comme le souligne un chercheur qui en a fait l’expérience (Lionel Thelen dans *L’exil de soi*), la rue est elle-même source d’une désocialisation supplémentaire. La première ligne de partage, déjà esquissée, sépare en effet les personnes sans domicile qui ont vécu longtemps dans la rue de celles qui

ont échappé à cette condition ou n'y ont passé qu'une période très brève. Car, au-delà des caractéristiques individuelles, c'est le parcours des personnes qui va peser de plus en plus sur leur destin, si le filet de l'hébergement ne parvient pas à enrayer la spirale de l'exclusion. Beaucoup de facteurs socioéconomiques, familiaux et personnels peuvent expliquer pour quelles raisons des personnes se retrouvent dépourvues de logement privatif. Mais à partir du moment où elles vivent dans la rue, c'est la rue elle-même qui devient le moteur principal de la désocialisation et de la dépersonnalisation de ceux qui sont soumis à sa brutalité.

Selon la typologie utilisée par les auteurs d'une étude approfondie⁵ sur les sans-abri à Bruxelles, la population concernée peut se répartir en trois groupes distincts en fonction du parcours : la « galère », la « zone » et la « cloche ». Le premier groupe se distingue des deux autres par le fait que l'absence de logement est occasionnelle ou pas encore chronicisée, conséquence d'une rupture personnelle ou socioéconomique, alors qu'elle est structurelle pour la « zone » et la « cloche ». Un des traits distinctifs de la « cloche » est l'évitement des services d'aide — voire leur refus — et notamment de ceux qui offrent un hébergement. Selon les témoignages des acteurs du secteur, l'évitement est souvent réciproque : d'un côté, les personnes sans abri vivant depuis longtemps dans la rue ne souhaitent pas être hébergées dans des maisons d'accueil avec leur vie en commun et leurs règles⁶; de l'autre, certains responsables de maison ne sont pas désireux d'héberger des personnes dans un état de désocialisation aiguë. Comme l'hébergement dans les asili-

les de nuit n'est pas toujours souhaité par les personnes clochardisées (qui s'y heurtent parfois à une population plus jeune et plus agressive), ce sont bien souvent les services ambulatoires et les centres de jour⁷ qui apporteront une aide, avec parfois l'accès à un logement individuel sans passer par un logement collectif.

Les hébergés dans les centres d'accueil ne sont donc majoritairement pas des clochards, mais relèvent des deux autres catégories : ceux qui sont dans une situation occasionnelle de perte de logement et ceux dont la situation est chronicisée, « structurelle ». Les « occasionnels » ne feront bien souvent qu'un passage dans le secteur. Parmi eux, des femmes victimes de violences et des personnes réfugiées ou primomigrantaines qui n'ont ni le même parcours ni les mêmes caractéristiques que les Belges, souvent issus du quart-monde. Mais la population majoritaire des centres d'accueil semble bien être celle des « structurels ». Des personnes qui, bien que n'ayant pas ou peu connu la rue, se trouvent dans une situation chronique d'absence de logement.

Exils du monde, exils de soi

D'un point de vue quantitatif, si l'on ne tient compte que de l'hébergement collectif, on est frappé par cette croissance continue du nombre de centres et de places depuis la fin du XIX^e siècle, et par l'augmentation de la durée des séjours. Dans le même mouvement, la population accueillie n'a pas seulement augmenté en nombre, mais elle s'est aussi fort diversifiée : plus de femmes et d'enfants (un changement majeur survenu en quelques décennies),

⁵ Rea Andrea et alii (2001).

⁶ Ce que souligne le Casu dans son rapport 2006 : « ... il faut constater que grand nombre d'hébergés dans les systèmes "bas seuil d'exigence" sont ceux qui sont incapables d'accepter les règles en vigueur dans les institutions de type maison d'accueil. »

⁷ C'est pour cette raison que Lionel Thelen (2006), dans son étude centrée sur les personnes très désocialisées et ayant longuement vécu dans la rue, a surtout eu des contacts avec des services ambulatoires et de jour à Bruxelles.

de Belges issus de l'immigration, de personnes de nationalité étrangère (réfugiés, clandestins ou primomigrants), de classes moyennes en rupture, de jeunes et de personnes plus âgées, de personnes handicapées, de toxicomanes.

En matière de problématiques, c'est aussi la croissance, la multiplicité et l'enchevêtrement des difficultés qui frappent. La misère n'est plus celle du XIX^e siècle : elle semble autant externe qu'interne, autant dépossession du monde qu'exil de soi. Il n'y a pas que les supports matériels et cognitifs indispensables à une vie digne qui font défaut. Bien souvent, les ressources familiales et affectives, les capacités psychiques se dérobent tout autant, livrant nombre d'individus au cours dévastateur d'une existence non seulement matériellement très démunie, mais également solitaire, angoissante, dénuée de sens et d'avenir. Certes, toutes les personnes hébergées ne correspondent pas à ce profil, mais il constitue le noyau dur d'une population qui éprouve des difficultés majeures à mener une vie un tant soit peu autonome.

Sur le plan de l'emploi, une majorité des hébergés était autrefois composée d'ouvriers itinérants au chômage, sans protection sociale. Cependant, comme l'attestent des statistiques anciennes et des témoignages plus récents, les phases de reprise économique permettaient à nombre d'entre eux de retrouver un travail, fût-il saisonnier ou intérimaire. Il n'y avait pas de rupture de continuité entre le monde ouvrier et celui des personnes sans domicile, même si les secondes appartenaient à une frange nettement plus marginale.

Sur ce point, la situation semble avoir profondément changé, même par rapport à un passé relativement récent. L'élévation du niveau de compétence requis, la quasi-disparition des travaux non qualifiés, l'implication de plus en plus grande des

compétences cognitives et relationnelles, notamment, excluent nombre de personnes du monde du travail.

À cette exclusion du monde du travail, avec toutes les conséquences qui peuvent s'y associer, s'ajoute un autre phénomène contemporain qui entre en interaction avec l'exclusion : la fragilisation voire la disparition de la « garde rapprochée » des individus (famille et familiers) ; et la déstructuration psychique, qui peut déboucher sur un processus d'autoexclusion. Sur ce dernier point, les témoignages des travailleurs de terrain sont très convergents, même si toutes les populations ne sont pas touchées. La dégradation de la santé mentale des hébergés est un thème récurrent dans les propos des intervenants, qui évoquent plusieurs causes différentes : l'arrivée de personnes en provenance de services psychiatriques ou d'habitations protégées, la montée en puissance du mal-être des exclus, les difficultés spécifiques des réfugiés et primomigrants. Ainsi l'exil du monde du travail et de la vie sociale est-il doublé et renforcé, dans bien des cas, par un « exil de soi » qui entre en interaction avec le premier dans une logique circulaire particulièrement dévastatrice. Cette imbrication est apparue comme le défi principal que doivent affronter une majorité des personnes hébergées et, par conséquent, d'intervenants dans les centres d'accueil.

Supporter l'autonomie

On peut dès lors se demander si le modèle et la phraséologie convenue du « sujet autonome », avec les diverses pratiques qui s'y trouvent associées, sont bien adaptés à des situations où les personnes accompagnées ne disposent pas du socle minimal qui leur permettrait d'entrer dans ce type d'interaction. Certes, dans nombre de cas,

l'aide matérielle et le soutien de travailleurs sociaux permettront de remettre les gens en selle. Mais dans beaucoup d'autres cas, qui semblent bien majoritaires, ce type d'intervention ne suffit pas, même s'il est indispensable. Si l'issue d'une dépendance institutionnelle à vie veut être au moins réduite, la question du mode d'intervention le plus pertinent et le plus adapté à chaque situation pour soutenir une « politique des petits pas » semble centrale. La dimension relationnelle et collective de la vie en centre d'accueil, plus particulièrement dans les maisons avec leurs règles de fonctionnement intérieur, souvent contestée, constitue dès lors un milieu potentiellement structurant et pas seulement un « hôtel social ».

Enfin, on s'en doute, l'accès au logement est un défi majeur. Ici aussi, les dimensions économiques et psychosociales s'entremêlent. La hausse des loyers, la disparition des « garnis » et des habitations modestes dans de nombreuses villes rendent l'accès à un logement convenable financièrement très difficile, voire impossible. Mais l'accès matériel ne suffit pas. Bien souvent, la fragilité et l'isolement des personnes les empêchent d'habiter leur logement: « C'est souvent la solitude qui fait foirer l'insertion », témoigne une assistante sociale. Propos auquel fait écho celui d'un directeur de maison d'accueil: « On ne résout pas un problème social par de la brique, il faut de la brique accompagnée. » ■

Bibliographie

De Backer Bernard (avec la participation de Paul Lodewick), *Les cent portes de l'accueil*, Couleur livres, 2008.

Decklerck Patrick, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Plon, 2001.

De Mecheleer Lieve (éd.), *La pauvreté dans nos régions du Moyen Âge à nos jours*, Archives générales du Royaume, 1991.

Geremek Bronislaw, *La puissance ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Gallimard, 1987 (1978).

Knüsel René, « L'hébergement de nuit à Fribourg: un travail avec la marge de la Marge », dans *Les politiques sociales*, 3 & 4, 2007.

Lopez Manuel Luis, « Handicapés sociaux » et resocialisation. *Diversité des pratiques et ambiguïtés de leurs effets*, Masson, Médecine et Hygiène, 1979.

Marissal Claudine, *L'œuvre de l'hospitalité à Bruxelles. Un siècle d'histoire. 1886-1986*, Mémoire en philosophie et lettres, ULB, 1991.

Rea Andrea, Schmitz Patricia, Giannoni David & Mondelaers Nicole, *La problématique des personnes sans abri en Région de Bruxelles-Capitale*, ULB, Germe, 2001.

Thelen Lionel, *L'exil de soi. Sans-abri d'ici et d'ailleurs*, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, 2006.